

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 1 de l'ordre du jour

CX/GP 06/23/1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITE DU CODEX SUR LES PRINCIPES GENERAUX

Vingt-troisième session
Paris, France, 10 – 14 avril 2006

La réunion se tiendra au Centre international de Conférences BERCY, 139 rue de Bercy, 75012 Paris
du lundi 10 avril 2006 à 10 heures au vendredi 14 avril 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
	Ouverture de la session	
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/GP 06/23/1
2.	Questions soumises au Comité	CX/GP 06/23/2
	a) Questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres Comités du Codex	
	b) Questions soulevées lors de la dernière session du Comité sur les principes généraux : Gestion des travaux du Comité sur l'hygiène alimentaire	CX/GP 06/23/2, Partie II
3.	Avant-projet de Principes de travail pour l'analyse des risques	CX/GP 06/23/3
	- Observations des gouvernements à l'étape 3	CX/GP 06/23/3-Add.1
4.	Avant-projet de révision du Code de déontologie du commerce international des denrées alimentaires	CX/GP 06/23/4
5.	Projets d'amendements au Règlement intérieur :	CX/GP 06/23/5
	a) Durée du mandat des Membres du Comité exécutif	Partie I
	b) Rôles respectifs des Coordonnateurs régionaux et des membres du Comité exécutif élus sur une base géographique	Partie II
6.	Examen des Procédures pour l'élaboration des normes Codex et textes apparentés	CX/GP 06/23/6
	a) Projets d'amendements aux Procédures (propositions de l'Inde)	Partie I

b) *Examen du Guide concernant l'examen des normes à l'étape 8 de la procédure d'élaboration des normes Codex et textes apparentés, y compris l'examen des déclarations éventuelles sur les incidences économiques; Guide concernant la procédure de révision et d'amendement des normes Codex; et Dispositions concernant l'amendement des normes Codex élaborées par des comités du Codex ajournés sine die.*

[Partie II](#)

7. Examen des principes généraux du Codex Alimentarius ¹ [CX/GP 06/23/7](#)
8. Considération du terme « provisoire » relativement à l'adoption des normes Codex et textes apparentés [CX/GP 06/23/8](#)
9. Projet de nouvelles définitions de termes relatifs à l'innocuité des aliments utilisés en analyse des risques (propositions de la Nouvelle Zélande) [CX/GP 06/23/9](#)
10. Examen de la structure et de la présentation du Manuel de Procédure [CX/GP 06/23/10](#)
11. Autres questions et travaux futurs
12. Date et lieu de la prochaine session
13. Adoption du rapport

Note: Mesdames et Messieurs les délégués sont invités à apporter à la réunion tous les documents qui leur auront été distribués, car le nombre d'exemplaires supplémentaires qui pourra être mis à leur disposition pendant la réunion sera limité.

¹ Suite à l'abolition de la procédure d'acceptation, la 28^{ème} session de la Commission a demandé au Comité sur les principes généraux d'examiner les Principes généraux du Codex pour d'envisager d'y intégrer les principes exprimés au paragraphe 4 des Lignes directrices concernant la procédure d'acceptation (ALINORM 05/28/41, par. 34).